

Les éoliennes industrielles : attention danger

Un nouveau projet d'éoliennes industrielles géantes concerne les communes de Montmorillon, Jouhet et Journet. Malgré un refus de la préfecture en 2010, un nouveau constructeur revient à la charge.

Quelles seront les retombées d'un tel projet pour les riverains ? Ce projet ne présente des avantages que pour une minorité mais présente de nombreux inconvénients pour la majorité tels que :

- une **pollution environnementale majeure** (éoliennes industrielles géantes) nuisibles à la faune sauvage protégée et aux populations riveraines, anéantissant tous les projets de développement touristique et massacrant le paysage proche des monuments historiques classés des trois communes de Jouhet, Montmorillon et Journet
- une **pollution visuelle et sonore** insupportable pour les riverains : les infra-sons reconnus nuisibles pour la santé, un bruit plus particulièrement gênant la nuit (inutile d'aller visiter les installations existantes de jour comme le proposent les constructeurs, le bruit est amplifié la nuit) accompagné de flashes lumineux permanents
- une menace de **pollution chimique** due aux terres rares très dangereuses contenues en grande quantité dans les générateurs nécessaires au bon fonctionnement des éoliennes
- un investissement qui ne crée **aucun emploi local** contrairement à d'autres projets tels que la méthanisation des déchets agricoles
- un **revenu** pour les communes et les particuliers qui reste **très aléatoire**, dépendant de la subvention au rachat d'électricité qui peut être supprimée ou diminuée sans préavis
- une **baisse de la valeur du foncier** et une plus grande difficulté à la revente dans les années à venir
- un projet dans une zone classée comme ayant un **gisement éolien insuffisant**, ce qui rend la rentabilité écologique de l'installation incertaine, sinon nulle.

Dans ce contexte, nous attirons l'attention des élus et des populations sur la protection des riverains et du patrimoine du montmorillonais et plus particulièrement de la zone choisie pour ce projet, située entre une zone « Natura 2000 » et la vallée classée de la Gartempe. Nous attirons aussi l'attention des propriétaires concernés à ne pas signer des engagements définitifs comme on leur demande (promesse de bail vaut bail) et à se renseigner sur tous les engagements juridiques, économiques, fonciers et autres (en particulier, ceux que les promoteurs de l'éolien leur cachent) qu'ils prennent pour 30 ou 40 ans. Nous attirons aussi leur attention sur les années de travaux durant lesquels leurs revenus agricoles baisseront sans compensation suffisante.

Déjà deux projets identiques, ont été à l'étude et n'ont pas abouti. En 2010, le préfet a conclu que cette zone n'était pas propice au développement de tels projets et n'a pas délivré un permis de construire. Les causes de ce refus sont toujours valables. L'éolien industriel, dans notre région peu ventée (connaissez vous des moulins à vent dans le montmorillonais ?) est une mauvaise réponse à un vrai problème mondial de l'environnement. Choisissons d'autres sources d'énergie renouvelable pour notre région, ne sacrifions pas des investissements à des projets inutiles et néfastes.

Si vous voulez vous documenter, approfondir ces arguments, recevoir des informations sur ce projet et agir pour votre environnement, contactez nous, association: « Le vent tourne à Jouhet » à l'adresse : le-vent-tourne-a-jouhet@laposte.net ou à Rillé, Jouhet, 86500 Montmorillon